

Assemblée Générale de la CNCEM le 14 mars 2022

Programme de l'assemblée générale du 14 mars 2022 – 13h-17h30

Membres présents : L. Mouthon, O. Farges, C. Rodriguez-Lafrasse, B. Plaud, B. Legoff, E. Lechevallier H. Foulque (CNOM), A. Boissonnas, P. Bertheau

Membres connectés (62) : B. Veber, A. Créange, A. Gompel, C. Gaudry, C. Chirouze, C. Cyteval, C. Collin, D. Huglo, B. Godeau, G. Cadiot, H. Thomazeau, F. Robert-Gagneux, J. Pottecher, JM. Lacorte, J. De Vos, G. Lescaille, C. Meyer, H. Chappuy, L. Defebvre, M. Braun, M. Renker (ISNAR), M. Mondain, N. Cordel, N. Gamme, O. Hamel, N. Kaulmann, N. Teissier, MR. Moro, O. Palombi, F. Mouriaux, A. Oussalah, P. François, AP. Trouvin, F. Grenouillet, PM. Preux, H. Manet, S. Zazou, SP. Castaing-Gomez, S. Ehrman, T. Steinmetz (ISNI), X. de Boissezon, B. Maitre, B. Ludes, P. Vago, D. Roux, F. Mouriaux, N. Aissaoui, O. Cottencin, M. Wallon, E. Perrier, F. Savall, V. Tsatsaris, P. Diot, PF. Dequin, P. Chanson, F. Pruvot, A. Viard, J. Nizard, V. Auquier, S. Charpentier, J. Picquet

Non identifiés : BT

Introduction

- Pr Benoit Veber, vice – président de la conférence nationale des doyens.
 - B. Veber rappelle qu'il a été missionné pour coordonner la mission de suivi de la R2C. Un travail important à venir est la mise en place de l'EDN avec la nouvelle docimologie. La CDD est particulièrement concernée par la souffrance des étudiants en santé. La revalorisation du statut HU constitue également un objectif prioritaire.
- Pr Bertrand Godeau, président de la Commission permanente du CNU.
 - B. Godeau rappelle la situation hospitalière tendue. Il insiste sur l'inquiétude de l'attractivité du statut HU. Il est prévu par la CP-CNU, de faire un état des lieux avec la CDD pour préparer un travail sur l'attractivité des carrières HU.
 - La CP-CNU va aussi avoir une réflexion sur les critères de promotion des CNU avec notamment la valorisation de l'enseignement.

L. Mouthon insiste sur la quantité de travail demandée par les réformes. L'attractivité HU doit être mise en avant.

B. Godeau répond à L. Defebvre (président du collège des enseignants de Neurologie) que l'enquête sur l'attractivité concernera uniquement les CNU. B. Veber ajoute que la CDD participera à cette enquête. Thibault Steinmetz pour l'ISNI confirme la perte de l'attractivité de la carrière HU.

Réforme du troisième cycle des études médicales

- Mission R3C : Prs Benoit Veber, Luc Mouthon.
 - L'objectif de la R3C est l'obtention de la qualification. La phase socle confirme le choix de la spécialité de l'étudiant. Le contrat de formation est mis en place à la fin de la phase socle. La phase d'approfondissement est consacrée à l'apprentissage du futur métier avec la thèse en fin de cette phase. Suit la phase de consolidation avec l'acquisition de l'autonomie. Cette phase n'est pas favorable aux choix inter-CHU. Les stages de consolidation sont attribués après le « big-matching ». Le big-matching se passe bien. B. Veber a présenté les objectifs de la mission R3C qu'il partage avec Luc Mouthon qui a débuté en décembre 2020. La mission a été effectuée avec la participation des syndicats nationaux d'internes (ISNI, ISNAR – IMG). Toutes les demandes de modification/création de maquette (DES et FST/options) ont été travaillées avec les collègues concernés et remontées aux conseillers. L'arrêt d'arbitrage de la mission de suivi R3C a été publié le 3 mars 2022 pour une application à la rentrée 2022-2023. Seul le DES de psychiatrie a été allongé, à 5 ans. Deux FST ont été créées (Médecine hospitalière polyvalente et Médecine en

situation de guerre ou en situation sanitaire exceptionnelle (SSE)). Une seule option a été créée (traitement interventionnel de l'ischémie cérébrale aiguë). Trois options sont en attente de validation (option soins intensifs respiratoires du DES de pneumologie, option soins intensifs néphrologiques du DES de néphrologie et option orthodontie des dysmorphies maxillo-faciales du DES de chirurgie maxillo-faciales. Les chantiers à venir sont l'appariement en fin de R2C, le droit au remord, la licence de remplacement et le DES de Médecine Générale en 4 ans pour avoir une phase de consolidation. Le Pr Pierre Clavelou, doyen de Clermont Ferrand, va succéder au Pr B. Veber et partager avec Luc Mouthon la mission de suivi de la R3C.

- Phase de consolidation : les DES à 4 ans
 - Le point de vue des enseignants : enquête CNCEM. Eric Lechevallier

Un questionnaire a été rédigé pour évaluer l'accueil des Drs Juniors durant la phase de consolidation. Le questionnaire comprenait une 1^{ère} partie concernant les coordonnateurs locaux et une 2^{ème} partie concernant les chefs de Services. Le questionnaire a été adressé aux présidents des 18 DES en 4 ans qui ont plus d'un an de recul sur la mise en place de la phase docteur junior. Il y a eu 176 réponses au questionnaire. Les conclusions ont été un bon accueil des Drs Juniors dans les Services et une motivation des RTS mais aussi la perte de postes d'internes de phase d'approfondissement, étant donné qu'en l'absence d'allongement de durée de formation ce sont des postes de DES de phase d'approfondissement qui sont convertis en postes de docteur junior et le manque de temps pour la supervision des Drs Juniors par les RTS.

- Le point de vue des étudiants : enquête ISNI

T. Steinmetz a présenté une enquête réalisée en 2021 auprès des Drs Juniors (taux de réponse 12%). Les points abordés ont été la thèse (source de stress), la plateforme SIIMOP, les stages, la supervision, le projet professionnel, le contrat de formation, l'implication en enseignement et recherche.

Discussion :

L. Defebvre (neurologie) insiste sur la nécessité d'allongement de certains DES, dans un esprit d'équité et de formation.

B. Maitre (pneumologie) demande si les modifications de la mission de suivi de la R3C, s'appliquent aux internes entrants ou en cours et aussi, de la souplesse pour l'organisation de l'année de consolidation. B. Maitre demande aussi une évaluation des droits au remords. B. Maitre est favorable à ce que les Dr junior participent à l'enseignement.

M. Renker est favorable aux propositions sur la 4^{ème} année du DES de MG. Cependant elle met en garde sur le risque de considérer les zones sous denses comme terrain de formation des DES de MG. L. Mouthon mentionne que l'ONDPS a fait une étude sur les droits au remords par DES. Les causes des droits au remords n'ont pas été précisément investiguées.

B. Legoff président du COFER (rhumatologie) rapporte que les internes préfèrent les postes d'Assistants plutôt que de CCA car 1 an leur suffit obtenir la possibilité d'exercice ultérieur en secteur 2. B. Veber précise que cela ne donne pas droit au titre d'ancien assistant.

MR Moro (psychiatrie) demande une revalorisation des postes de CCA et AHU.

Il est mentionné que le big matching rencontre actuellement quelques difficultés pour certaines subdivisions avec des retards de formulation des choix par les internes sur la plateforme Siimop appariement.

Pour l'ISNI, les internes doivent être formés aux objectifs pédagogiques de leur DES. L'enseignement du DES ne doit pas se faire avec des DIU. Il faudrait allonger les délais des droits au remords dans les maquettes. En cardiologie il existe peu de postes de Drs Juniors ouverts pour les options précoces et une répartition nationale inégale. Le principe de répartition nationale des postes des DES de faible effectif fait l'objet d'une réflexion.

Pour le CNOM, le Dr Junior doit être inscrit au Conseil de l'Ordre pour les gardes. Pour les licences de remplacement le dossier est toujours en attente de décision. Les VAE (médecine polyvalente) ont disparues. Il faut que les VAE soient à nouveau créées.

- Deuxième DES. Prs Benoit Schlemmer, Michel Mondain.
 - Le décret date de 2017. Un comité de pilotage a été créé avec des conclusions remises en avril 2021. La parution de l'arrêté est prévue courant mars 2022. Cela concerne les médecins en exercice et les DES/FST/option. Le 2^{ème} ne sera pas un DES supplémentaire pour le médecin mais sera en remplacement du DES acquis lors du 3^{ème} cycle. Il y a un nombre fixé chaque année pour chaque subdivision et par DES/FST/Option. La formation et la sélection des candidats sont définies mais ne sera pas plus de 50% de la maquette du 3^{ème} cycle. Le lieu d'exercice, la réorientation professionnelle, le financement ne sont pas précisés. Les besoins de santé doivent être définis et remontés à l'ONDPS, impliquant les CDOMN. Le 2^{ème} DES n'est pas un droit au remords ni un contournement de la filiarisation. Le délai d'éligibilité est 3 ans (2^{ème} DES) et 1 an (FST/option). Le projet professionnel et d'insertion sont importants dans le dossier de candidature. Les dossiers sont déposés aux UFR de médecine. Les dossiers sont évalués par la Commission Régionale de Coordination de la spécialité, étendue (+ARS, CDOM, CNP) avec 2 rapporteurs. La décision de la CRC de la spécialité est définitive. La formation est basée sur la maquette et suivie par la CRC. Les statuts de ces médecins sont en attente. Il sera proche de celui d'assistant ou Dr Junior. Le statut fonctionnel et le financement sont à définir. La mise en œuvre sera en novembre 2022 sous réserve de la publication de l'arrêté annuel ministériel. M. Mondain insiste sur l'importance des CRC. Les coordonnateurs de DES doivent se tenir informer de ces dispositions. L'appréciation du projet professionnel des candidats sera très importante.

Discussion

Le candidat devra solliciter son CDOM.

Les ARS doivent définir les besoins non couverts dans les spécialités.

- Plateforme de lames virtuelles. Philippe Bertheau.
 - Plusieurs DES peuvent voir au même moment des lames virtuelles sur SIDES-NG. Cette plateforme est ouverte depuis 2021 pour les enseignants et depuis quelques jours pour les étudiants. Il existe des espaces pour les enseignements. Les étudiants apprennent sur ces lames virtuelles sous forme de collections de référence ou en séminaires. Les recherches de lames sont faciles. Il existera la possibilité d'organiser des examens. L'évolution va se faire vers l'IA. L'audience est de plus en plus large, du 1^{er} au 3^{ème} cycle et concerne également la FMC des professionnels de santé. Le stockage et la connexion sont en cours d'optimisation.

Réforme du second cycle des études médicales

- Présentation des textes parus/à paraître : Oriane Wagner-Ballon (conseillère DGESIP)
Trois arrêtés ont été publiés (arrêté fondateur ; arrêté « organisation » du 3^{ème} cycle le 21/12/2021 : CCC, hiérarchisation AB ; arrêté « épreuves » du 21/12/2021 : épreuves dématérialisées, ECOS, parcours). Le 4^{ème} arrêté « appariement » passe en CNEMMOP le 17/03/2022 (répartition des 44 DES en 13 groupes de spécialités avec listes de 52-100 items de connaissances de rang B valorisés et 5 grands domaines d'apprentissage valorisés pour les ECOS). L'étudiant aura 13 notes d'ED et 13 notes d'ECOS pour un appariement optimal.
- Appariement : Luc Mouthon
 - L. Mouthon a présenté le principe de répartition des 44 DES en 13 groupes de spécialités. Le principe a été de faire des groupes de spécialités avec un nombre d'items allant de 50 à 100. Il a fallu respecter des nombres d'items minimaux et maximaux dans chaque groupe. L. Mouthon a montré plusieurs exemples.

Discussion :

Chaque spécialité ne sera pas valorisée individuellement au sein d'un groupe car c'est le groupe de spécialités qui est valorisé. Des simulations de l'algorithme sont prévues.

La note finale sera : note des rang A (pondération 1) + rang B du groupe de spécialités (coefficient à déterminer : 1,2-1,5) et rang B hors liste (coefficient 1)

- Situations de départ (SDD)/attendus d'apprentissage : Alexis Régent et Natacha Kadlub
 - Les 356 SDD ont été publiées. Pour chaque SDD, les connaissances liées, non liées, les attendus d'apprentissage, spécifique (<10) et de de stage, ont été écrits et validés, par les collègues en groupes transversaux. L'homogénéisation a été faite par le groupe de travail national. Les SDD sont présentes sur la plateforme LiSA, de la même façon que les attendus d'apprentissage. Ces SDD sont destinées aux évaluations en stage et à tous les ECOS. Elles seront aussi utilisées pour construire les DP des ED.
- Vademecum ECOS : Marc Braun
 - M. Braun a présenté le document sur les ECOS qui sera mis à disposition des enseignants. L'objectif est la préparation et la création des ECOS à partir d'une formation en ligne dans STUDIO. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation (9h). Il existe 7 étapes pour créer un ECOS d'évaluation (objectif défini à partir d'une SDD, choix des domaines, familles des SDD, connaissances, aptitudes cliniques : grille analytique, structurer l'examen, 12-20 éléments à prévoir par ECOS, rédiger le scénario pour le faux patient, consignes pour l'évaluateur, documents et équipements nécessaires, tester et réviser la station). Il existera sur la plateforme une banque de stations d'entraînement filmées pour les évaluateurs. Le vademecum sera bientôt accessible sur la plateforme de l'UNESS, y compris pour les PH. Les 1ères années, il faut faire des ECOS basées sur des connaissances simples, en évitant si possible les connaissances de rang B.
- Référentiel d'apprentissage LiSA : Olivier Palombi – Luc Mouthon
 - LiSA est un référentiel unique numérique initié débuté fin 2019. Tous les Collèges y ont participé. Toutes les fiches (367) sont rédigées et en lien avec les SDD (356). Il manque moins de 50 intitulés sur les plus de 4940. Le lancement est fixé au 14 mars 2022. Il est prévu un gel du contenu jusqu'au 1^{er} septembre date de la 2^{ème} version. L'accès se fait par le portail de l'UNESS avec les identifiants universitaires. Un COPIL LiSA va être mis en place composé de doyens et de représentants des collègues. Ce copil sera présidé par un doyen.
 - **Livret LiSA** : <https://sides.uness.fr/lisa/Accueil>

ANEMF : Nicolas Lunel a été démis de ses fonctions de Président lors de l'AG de l'ANEMF du 13 mars 2022. Joséphine Breda, vice-présidente, assure l'intérim de la présidence pendant 15 jours. Sami Zarzou est nommé vice-président chargé des études médicales et sera l'interlocuteur de la CNCEM (sami.zarzou@anemf.org).

Assemblée générale électorale de la CNCEM (16h30 – 17h30)

Cf CR spécifique